



Automne-Hiver 2020

# Le Léryverain

« La vie, c'est comme une bicyclette,  
il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. » – Albert Einstein



@VilledeLery • [www.lery.ca](http://www.lery.ca)



# Votre municipalité

Urgence	911
Police	450 698-1331
Administration	450 692-6861 450 692-6881 (télécopieur)
Courriel	info@lery.ca
Site web	www.lery.ca

**Horaire** Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h - 17h  
Vendredi : 8h30 - 12h

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés les vendredis après-midi.

We remind you that the offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

## Votre Conseil municipal

**Walter Letham**, Maire  
maire@lery.ca | 450 692-6861 #300

**Gérald Ranger**, Conseiller du district de La Gare  
district1@lery.ca | 450 692-6861 #301

**Vacant**, District Les Boisés  
district2@lery.ca | 450 692-6861 #302

**Éric Pinard**, Conseiller du district Bellevue  
district3@lery.ca | 450 692-6861 #303

**Paul Leclaire**, Conseiller du district Les Riverains  
district4@lery.ca | 450 692-6861 #304

**Eric Parent**, Conseiller du district du Manoir  
district5@lery.ca | 450 692-6861 #305

**Johanne Dutil**, Conseillère du district Woodland  
district6@lery.ca | 450 692-6861 #306

## Services

### Administration

Dale Stewart, #201, Directeur général et secrétaire-trésorier  
Emilie Wilson, #203, Commis comptable - Taxation  
Isabelle Coderre, #200, Adjointe à la direction générale  
Viki Lebel, #208, Réceptionniste

### Incendie

Éric Steingue, #206, Directeur du Service d'incendie

### Urbanisme

Oumar Dia, #204, Responsable du Service de l'urbanisme  
Daniel Le Brasseur, #209, Inspecteur municipal  
Manon Berthiaume, #202, Adjointe administrative

### Travaux publics

Éric Groulx, #205, Responsable des travaux publics  
Patrick Tremblay, #205, Employé des travaux publics  
Jean-Christophe Corbeil-Aucoin, #205, Employé des travaux publics,  
Julie Murphy, #205, Employée des travaux publics

### Loisirs et culture

Chloé Beaudoin-Lejour, #230, Coordinatrice des loisirs et agente des communications

## Congés à venir - Fermeture de l'hôtel de ville

Veillez noter que nos bureaux seront fermés aux dates suivantes :

- Du 21 décembre 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 inclusivement
- Le 2 avril (Vendredi Saint)
- Le 5 avril (Lundi de Pâques)

## Séances du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal ont lieu le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, à 20 heures (à l'exception du mois d'octobre, où la séance a lieu le 2<sup>e</sup> mardi). Les procès-verbaux sont disponibles en ligne sur notre site Internet ([www.lery.ca](http://www.lery.ca)) ainsi qu'en version papier à l'hôtel de ville. Prenez note que les séances ont lieu à huis clos jusqu'à nouvel ordre (plus de détails en page 4).

## Municipal Council Meetings

The second Monday of each month at 8 p.m. (except October, first Monday). Minutes of the Council meetings are available online ([www.lery.ca](http://www.lery.ca)) or in person at Town Hall. Please note that the sessions are held behind closed door until further notice (more details on page 5)

## Vos élus vous représentent auprès de ...

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la municipalité auprès des différents organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Walter Letham

Transports Accès : Mme Johanne Dutil

Coordonnateur des mesures d'urgence : M. Eric Parent

Comité consultatif d'urbanisme :

M. Éric Pinard et M. Gérald Ranger

Comité de démolition :

M. Éric Pinard, M. Eric Parent et Mme Johanne Dutil

Comité culturel : Mme Johanne Dutil

Club Optimiste : M. Eric Parent et M. Gérald Ranger

Comité des ressources humaines :

M. Paul Leclaire et Mme Johanne Dutil

Comité consultatif en environnement :

M. Éric Pinard et M. Gérald Ranger

Mise en place Phase II : M. Paul Leclaire

# Message du maire



Alors qu'une fine couche de neige recouvre notre belle ville pour faire place à l'hiver, nous accueillons la nouvelle saison avec beaucoup d'espoir et de courage. Je suis si heureux, quand je sillonne les rues, de voir toutes les lumières et les décorations que vous avez installées sur vos maisons et je vous invite à sortir lorsque la nuit tombe, afin d'admirer cette ambiance festive. Je veux donc, pour commencer, remercier tous les résidents qui contribuent à embellir notre ville. Vous avez été nombreux à planter des fleurs durant la saison estivale et maintenant vous participez en très grand nombre à faire de la Ville de Léry le plus beau décor de Noël. Je vous dis merci, je n'ai jamais vu, en 72 ans, autant de lumières sur les maisons des Léryverains.

Dans les bureaux de l'hôtel de ville, nos employés travaillent fort pour mener à terme les nombreux projets que nous sommes heureux de pouvoir enfin réaliser. La Phase II du projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie ayant obtenu l'appui de 85 % des répondants, nous pouvons maintenant aller de l'avant. Les travaux pourront alors débiter bientôt dans cette partie de la ville pour permettre à nos concitoyens d'avoir accès à l'eau potable et à des installations septiques conformes.

La préparation du terrain pour notre nouvelle école primaire est aussi bien amorcée. L'accès à ce terrain ainsi que les travaux préparatoires pour le quartier résidentiel que l'on retrouvera aux abords de l'école sont en cours et se poursuivront au cours de l'hiver. En ce qui concerne le rehaussement de la capacité des étangs aérés, nous avons obtenu l'aval du ministère de l'Environnement et nous pouvons donc également aller de l'avant dans ce projet.

Nous avons donc un hiver à passer avec ces mesures sanitaires qui sont en place, mais ne perdez pas espoir, mes chers concitoyens. Bientôt, nous le souhaitons tous, nous aurons enfin accès à un vaccin et nous pourrions retourner à notre vie normale, celle que nous connaissons et que nous aimons. Je vous invite à faire votre part en suivant les directives de la santé publique afin que nous puissions mettre cette pandémie derrière nous. D'ici là, prenez bien soin de vous, profitez du temps des fêtes pour vous reposer. Je souhaite que cette période vous apporte à tous un très grand réconfort.

Je vous souhaite un temps des fêtes des plus agréable, un joyeux Noël et une très heureuse année 2021!

A thin layer of snow covers our beautiful town as I write this message and I welcome this new season with a great deal of hope and courage. When I walk our streets in the evening, I am happy to see all the lights and decorations that you have installed on your homes. I invite you to come out in the evening to admire this festive decor. I wish to thank all residents who help make our town more beautiful. Many of you planted flowers during the summer, and now, many of you are helping to create a beautiful Christmas atmosphere in Ville de Léry. In my 72 years of living here, I have never seen so many lights on the houses of Léry townspeople. Our spirit is on display!

Town Hall employees are working hard to complete our many projects and we are happy to see the finish line ahead. As Phase II of the sewer and aqueduct project with fire protection obtained the support of 85% of concerned respondents, we continue to move forward with this important project. Work can hopefully begin soon in this section of town and then our fellow citizens will have access to drinking water and proper sanitation services.

The preparations for the groundbreaking of our new elementary school is also well underway. Access to this land as well as the preparatory work for the residential area around the school is ongoing and will continue over the winter. Regarding increasing the capacity of our sewage treatment ponds, we got the approval from the Ministry of the Environment which will also allow us to proceed with this project.

As I look ahead to the winter season, I recognize that this will be a different year as we adhere to the Covid-19 safety measures that are in place. Do not lose hope my dear fellow citizens! The news about the creation and access to a vaccine is encouraging. We will soon go back to our normal lives, the life we know and love. Until then, take good care of yourselves and take advantage of the holiday season to rest. Please do your part in following the health guidelines so we can put this pandemic behind us.

In the meantime, I wish you a safe, enjoyable holiday season and my very best wishes for a Happy New Year 2021!

# COVID-19

Photographie par  
Jason England

*En raison des conditions particulières que nous vivons actuellement, plusieurs mesures sont prises, conformément aux recommandations du gouvernement. Ces mesures sont temporaires et nous vous assurons que dès que les autorités de la santé publique nous le permettront, nous reprendrons le cours normal de nos activités. Afin de vous tenir informés sur les développements, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet ([www.lery.ca](http://www.lery.ca)) et à vous abonner à notre page Facebook.*

## Hôtel de ville

Afin de réduire les risques pour la population et les employés municipaux, nous invitons les citoyens à consulter notre site internet ou à communiquer avec nous par courriel ([info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)) ou par téléphone au 450 692-6861, poste 0, plutôt que de vous présenter à l'hôtel de ville. Si, toutefois, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville, nous vous rappelons que le masque est obligatoire, que vous devez vous désinfecter les mains à l'entrée et que le maintien de la distanciation physique est de mise. La grande majorité des employés sont de retour physiquement dans les bureaux, mais sachez que plusieurs mesures sont prises afin de limiter la propagation du virus. Notamment, nous portons le masque lors de nos déplacements ou lorsque le maintien de la distanciation physique est impossible entre les employés, nous nous lavons régulièrement les mains et la distanciation demeure lors de nos pauses de dîner. Soyez assurés que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin de préserver la santé de tous nos citoyens ainsi que celle de nos employés et leur famille. Nous vous remercions de respecter les consignes.

## Séance du Conseil municipal et consultations publiques

Les séances du Conseil municipal ont lieu à huis clos et par visioconférence jusqu'à nouvel ordre et les consultations publiques sont annulées.

## Élections partielles 2020 – District 2 – Les Boisés

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a informé la Ville de Léry du report du scrutin partiel qui devait avoir lieu le 29 mars 2020. La population du District 2 – Les Boisés sera informée, en temps et lieu, du développement pour la reprise de cette journée de vote.

## Activités

Pour l'instant, les activités sportives et culturelles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Si la situation le permet, nous aurons une programmation hivernale pour certaines activités. Une Vague sera envoyée, le cas échéant, pour vous informer des activités et des dates.

## Organismes communautaires

Les activités du Club optimiste, du Club de l'Âge d'or, ainsi que les tournois de cartes organisés par Loisirs Léry sont également annulés, jusqu'à nouvel ordre. Pour vous procurer votre carte de la FADOQ, contactez Mme Diane Gendron, présidente du Club de l'Âge d'or, au 450 692-0459. En ce qui concerne la Station de l'Aventure – Maison de la famille, certaines activités ont repris; nous vous invitons à consulter leur page Facebook pour les dernières nouvelles (plus de détails en p. 6).

## Collecte de matières résiduelles

Lorsque possible, la MRC vous invite à mettre vos bacs de collecte (bac de déchets, bac bleu, bac brun et sacs de papier pour vos surplus de résidus verts) en bordure de rue, la veille de la collecte. Puisque le virus a une durée de vie limitée sur les objets inertes, sortir les bacs une journée à l'avance permet de diminuer les risques de propagation du virus pour les employés qui effectuent les collectes.



Olivia Laforest, 3 ans



Photographie par  
Nada lou

*Due to the special circumstances we are currently experiencing, several measures have been taken based on recommendations made by the government. The measures are temporary, and we assure you that we will resume normal operations as soon as public health authorities allow us to do so. To stay abreast of all developments, we invite you to visit our website ([www.lery.ca](http://www.lery.ca)) and to follow us on Facebook.*

**Town Hall**

In order to reduce the risks for the population and municipal employees, we ask citizens to avoid going to Town Hall in person if possible; instead, please check our website for information or contact us by email ([info@lery.ca](mailto:info@lery.ca)) or by phone (450-692-6861, ext. 0). If you must go in person, however, we remind everyone that you must wear a mask, sanitize your hands upon entering the building, and comply with social distancing rules. Most municipal employees are back to work on the premises, but measures have been taken to prevent the virus from spreading. Specifically, we wear masks in the course of our daily movements or when social distancing between employees is not possible, we wash our hands regularly, and we observe distancing rules during meal breaks. Rest assured that we are doing everything in our power to keep our citizens and our employees and their families healthy. We thank you for complying with the guidelines.

**Council meetings and public consultations**

Council meetings are being held in closed sessions and by videoconference until further notice, and public consultations are cancelled.

**2020 by-election – District 2 – Les Boisés**

The Minister of Municipal Affairs and Housing informed Ville de Léry that the by-election which was to take place on March 29<sup>th</sup>, 2020 would be postponed. We will notify the residents of District 2 – Les Boisés when a new voting date is set.

**Activities**

For the time being, all cultural and sports activities are suspended until further notice. If circumstances permit, we will be able to hold certain winter activities. In that case, we'll issue a bulletin to inform everyone of the events and dates.

**Community organizations**

Activities of the Optimist Club and Seniors Association as well as the card tournaments organized by Loisirs Léry, have also been cancelled until further notice. To obtain your FADOQ card, contact Diane Gendron, president of the Seniors Association, at 450-692-0459. For Station de l'Aventure – Maison de la famille: some activities have resumed; we suggest you check their Facebook page for the latest news (*more details on page 6*).

**Waste collection**

Whenever possible, the MRC asks you to place your collection bins (garbage, recycling, compost, and paper bags for excess organic debris) by the roadside the night before pickup. Since the virus has a brief lifespan on inert objects, putting your bins out the day before helps reduce the risks of the virus spreading to waste-collection employees.

**LES RESSOURCES EXISTENT**

Ressources d'aide  
**2-1-1**

Info-social  
**8-1-1**

Si vous êtes en détresse  
**1 866 277-3553**



# Nouvelles en bref / Local news

## Îles-de-la-Paix

Depuis 2001, six phases de travaux d'envergure ont été réalisées afin de protéger les Îles-de-la-Paix, dont quatre qui ont été coordonnées directement par la Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix. En ce qui concerne ces derniers travaux, effectués en 2001, 2009, 2011 et 2013, le montage financier démarrait avec l'octroi d'une subvention liée à la protection de l'environnement et était complété par l'appui financier d'une ou plusieurs entreprises devant compenser la perte de milieux naturels à la suite de travaux dans le fleuve. Les deux autres projets d'envergure ont été complètement financés et gérés, soit ceux de 2012 par NA-30 ainsi que ceux de 2019-2020 par Infrastructure Canada (INFC) à la suite de la construction du pont Samuel-De Champlain.

Avec ce dernier projet qui se terminera sous peu, la Société évalue qu'environ 75 % des Îles-de-la-Paix seront protégées de l'érosion. Il reste encore des étapes importantes à franchir et les membres de la Société y travaillent activement. La Société d'aménagement du Parc des Îles-de-la-Paix se dit très fière des fondateurs ainsi que des membres et des bénévoles qui, depuis 1991, travaillent étroitement avec les divers ministères à sauver les Îles-de-la-Paix qui se sont érodées de 50 % depuis les années 60.



## Maison de la famille - Station de l'Aventure

540, chemin du Lac-Saint-Louis  
450 691-4897



Station de l'Aventure, Maison de la famille

## Activités pour les parents et leurs enfants de 0 à 17 ans

### Matinées parent-enfant

Léry : mercredi et jeudi matin de 9 h à 11 h

Église de Sainte-Martine : lundi matin de 9 h à 11 h

### Haltes-répît

Léry : lundi et mardi de 9 h à 13 h

Sainte-Martine : mercredi et jeudi de 9 h à 13 h

Mercier : lundi de 9 h à 13 h

Saint-Isidore : mardi de 9 h à 13 h

Étant donné la situation actuelle, il nous est impossible pour le moment de confirmer toute autre activité. Il est donc important de consulter notre site internet afin d'avoir le calendrier à jour de nos activités.

## Camp de jour Optimiste

Le camp de jour Optimiste s'est très bien déroulé cet été. Nous n'avons pu accepter que 28 jeunes, alors nous avons rappelé les enfants inscrits à l'été 2019, selon certains critères d'acceptation au camp. Suite à cela, il restait quelques places, qui ont été offertes en priorité aux jeunes de Léry.

Grâce au respect des consignes de la santé publique que nous avons suivies à la lettre, nous n'avons eu aucun cas de contamination. Nous tenons à dire un énorme merci aux employés de la ville pour leur soutien et leur engagement, spécialement aux employés des travaux publics pour le don d'un réfrigérateur ainsi que pour les gâteries pour les enfants durant l'été! Merci également aux membres du Conseil municipal, spécialement à M. Eric Parent, ainsi qu'au CLSC de Châteauguay pour leur soutien. Finalement, nous désirons remercier les parents des jeunes ayant fréquenté le camp pour leur respect des consignes, sans oublier les moniteurs et monitrices ainsi que la coordonnatrice, sans qui le camp n'aurait pas connu une telle réussite cet été. En espérant que tout reviendra à la normale pour l'été 2021.

**Jocelyne Schmidt**

*Responsable du camp de jour*

*et présidente du Club Optimiste de Léry*



Photographie par  
Frédéric Campeau

# Nouvelles en bref / Local news

## Le lac Saint-Louis, maintenant plus accessible pour les résidents de Léry!

Dans le cadre d'un projet pilote, la Ville de Léry a emprunté le quai flottant du Club nautique Woodlands qui n'a pas pu ouvrir cet été. Ce quai a été installé en marge du Quai de Bellevue, du début du mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre, permettant ainsi à tous les résidents d'accéder au lac Saint-Louis avec leur kayak, leur planche à pagaie ou simplement pour se baigner. La popularité de cette initiative fut un succès et la Ville de Léry a donc fait l'acquisition de quais flottants qui pourront y être installés pour la saison estivale durant les prochaines années.

## Lac Saint-Louis, now open for more enjoyment by Léry residents!

As part of a pilot project, Ville de Léry borrowed the floating dock belonging to the Woodlands Yacht Club, which was unable to open this past summer. The dock was set up by the Bellevue pier from early July until the end of September, giving all residents access to Lac Saint-Louis for kayaking, paddleboarding or just plain old swimming! This idea got such a huge response that Ville de Léry purchased its own floating dock. You can expect to see and use it each summer in the years to come.

## Patinoires extérieures



Hôtel de Ville

Dès que la température le permettra, les employés des travaux publics s'affaireront à arroser les patinoires pour nous permettre d'enfiler nos patins et de sortir prendre l'air. Nous vous rappelons que trois patinoires sont disponibles pour le plaisir des petits et des grands :

- Parc Multifonctionnel – Rue de la Gare
- Parc Georges-Rufiange – Rue des Galets
- Patinoire de l'Hôtel de Ville (pour les tout-petits)



Parc multifonctionnel  
rue de la Gare



Parc Georges-Rufiange  
rue des Galets

## Vérifiez votre pompe

### 1. Vérifiez le flotteur

- Versez de l'eau dans le puisard pour actionner la pompe.
- Si le flotteur monte avec l'eau et que la pompe s'active puis s'arrête lorsque l'eau s'est retirée, cela indique un bon fonctionnement de la pompe.

### 2. Nettoyez le puisard

- Enlevez tout objet dans le puisard et nettoyez le tamis qui couvre la prise d'eau de la pompe.

### 3. Testez le clapet antiretour

- Si l'eau retourne dans le puisard lorsque la pompe s'arrête, pensez à remplacer le clapet antiretour.

### 4. Nettoyage de la pompe

- Débranchez la pompe avant de la manipuler.
- Enlevez la pompe et nettoyez-la entièrement.

### 5. Vérifiez l'électricité

- Assurez-vous que la pompe soit branchée correctement.

Il est interdit de déverser les eaux souterraines et les eaux pluviales dans la canalisation municipale d'égout sanitaire.

### Conseils utiles :

- Assurez-vous que le tuyau de vidange rejette l'eau loin des fondations (min. 2 mètres/6 pieds).
- Une pompe de capacité insuffisante ou un puisard qui n'est pas suffisamment profond peut causer des inondations au sous-sol.
- La durée de vie d'une pompe est d'environ 10 ans. Prévoyez une pompe de rechange en cas d'urgence.

## Vous songez à faire des travaux de construction ou de rénovation ?

Soyez bien informé en consultant nos fiches d'informations sur la réglementation en vigueur, ainsi que les procédures à suivre pour effectuer une demande de permis.

## Thinking about construction or renovation works?

Be well informed by checking our regulatory information bulletins and the procedures to apply for a permit.





## Garderie Les apprentis explorateurs



Le 20 juin 2016, la garderie Les apprentis explorateurs ouvrait ses portes à Ville de Léry, offrant ainsi un milieu de garde subventionné aux jeunes résidents de Léry et de la région. Alors que 52 des 70 places disponibles étaient occupées lors de l'ouverture, ce n'est qu'une semaine plus tard que la totalité des places était comblée, selon la répartition suivante : 10 poupons âgés de 3 à 18 mois et 60 enfants âgés de 18 mois à 5 ans.

Valérie Gouin et Isabelle Tessier, les deux propriétaires, se sont rencontrées en septembre 2010, alors qu'elles travaillaient toutes deux en classe d'adaptation scolaire. Le courant passe immédiatement entre les deux, si bien que, malgré le départ de Valérie en congé de maternité peu de temps après leur rencontre, les deux jeunes femmes demeurent de très bonnes copines. C'est d'ailleurs lors d'un souper entre amies, cultivant toutes deux l'envie de travailler à nouveau ensemble, qu'elles décident de collaborer sur un projet de garderie.

Après plusieurs mois de travail, les deux jeunes femmes ouvrent leur premier milieu de garde, non subventionné, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Quelques années après la réussite de ce projet d'envergure, elles ont envie de poursuivre l'aventure en ouvrant une seconde garderie, dans laquelle les places seraient subventionnées. Les coûts reliés à la construction d'une telle installation étant assez importants, les deux amies ont commencé la recherche de partenaires d'affaires. C'est à ce moment qu'elles font la connaissance de deux entrepreneurs en construction qui croient en leur projet et qui sont prêts à les soutenir à travers les différentes étapes de celui-ci.

Ayant chacune leurs qualités et connaissances, les deux entrepreneures ont su unir leurs forces afin de mettre sur pied un environnement stable, qui répond aux besoins de l'enfant comme à ceux du parent. En effet, Valérie est éducatrice spécialisée au primaire, de formation. Elle est donc bien outillée pour guider les éducatrices lors des activités sur les habiletés sociales ainsi que sur l'intégration d'un enfant ayant des besoins particuliers. Elle remplit les fonctions de conseillère pédagogique et de soutien pour les jeunes présentant différentes problématiques. Isabelle, pour sa part, a davantage la charge de l'administration et de la comptabilité. Bachelière en éducation préscolaire et en enseignement primaire, sa connaissance du milieu scolaire lui permet de faciliter le passage des enfants de la garderie au préscolaire.

Après avoir oeuvré durant plusieurs années dans le domaine scolaire et de la petite enfance, les deux amies ont mis en commun leurs connaissances et leurs habiletés afin de créer un milieu de vie qui leur ressemble. Ainsi, elles ont élaboré un programme éducatif

qui regroupe, selon elles, les points forts de plusieurs écoles de pensées. Les enfants participent donc à des activités stimulantes, variées, adaptées à leur âge et qui favorisent leur développement physique, moteur, langagier, cognitif, affectif, moral et social. Ces activités permettent également aux enfants de développer de saines habitudes de vie, de saines habitudes alimentaires et une conscience environnementale. De plus, l'élaboration de ce programme avant la construction de la garderie leur a permis de planifier l'espace afin de poursuivre leur mission. En effet, l'installation, construite comme une mini-école, comprend un petit gymnase, permettant le développement de la motricité libre, une petite bibliothèque ainsi que huit vastes locaux adaptés aux différents groupes d'âge.

Alors que les tâches administratives et les services particuliers sont assurés par les propriétaires, une cuisinière y travaille également pour préparer les repas et élaborer des menus variés et équilibrés, suivant son inspiration et les aliments de saison. Les groupes sont pris en charge par 10 éducatrices qui ont à coeur le développement de l'enfant. Ces dernières appliquent le programme éducatif propre à la garderie, tout en proposant différents thèmes variés et adaptés aux âges des enfants, ainsi qu'à leurs intérêts et leurs capacités. Plusieurs activités sporadiques sont également offertes, telles que la visite des pompiers, du père Noël et de l'hygiéniste dentaire, ou encore les journées spéciales comme la présentation d'une pièce de théâtre, la remise de diplômes et le spectacle à la fin de l'année ou encore la traditionnelle journée des jeux gonflables.

Il est évident que la venue d'une nouvelle école à proximité de la garderie permettra plusieurs projets intéressants de collaboration, ce qui favorisera par le fait même une bonne transition entre la garderie et le préscolaire.

À l'heure actuelle, ce sont 22 jeunes Léryverains qui fréquentent la garderie Les apprentis explorateurs. Puisque toutes les places sont présentement comblées, les parents doivent s'inscrire sur la Place 0-5 ans et faire le choix « Léry », afin de placer leur enfant sur une liste d'attente. Notez que le lieu de résidence est un critère dans le choix des enfants et que les résidents de Ville de Léry ont priorité. Les périodes de garde sont du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 18 h 30.





## Local Business

### Les Apprentis Explorateurs Daycare Centre



On June 20<sup>th</sup>, 2016, Les apprentis explorateurs daycare opened its doors in Léry to provide a subsidized daycare environment for young residents of the town and surroundings. Fifty two of the 70 available spaces were spoken for by the opening date; one week later, the remaining 18 vacancies were also filled, with the centre young clientele consisting of 10 infants aged 3 to 18 months and 60 children ranging from 18 months to 5 years of age.

Valérie Gouin and Isabelle Tessier, the co-owners, met in September 2010 while both were working in special education classes. They hit it off immediately, and though Valérie went on maternity leave shortly thereafter, the two young women remained good friends. It was during a dinner with friends that, as they were mulling over the desire to work together again, they hit on the idea of opening a daycare.

After many months of work and planning, the pair opened their first unsubsidized daycare centre in Saint-Jean-sur-Richelieu. The venture turned out so well that Isabelle and Valérie decided to build on that success. Their idea was to open another daycare – subsidized, this time. Because construction costs proved to be daunting, they started looking for business partners. As luck would have it, they made the acquaintance of two construction entrepreneurs who were enthused by the idea and ready to assist throughout the different phases.

With each partner bringing her own skills and knowledge to the table, the two entrepreneurs built their daycare and were able to create a stable daycare environment meeting the needs of children and parents alike. Valérie is a specialized elementary-level teacher, and thus well equipped to guide educators conducting social skills activities or integrating a special-needs child into a class. She fulfills the functions of a pedagogical advisor and provides support to children with different issues. Her colleague Isabelle, for her part, spends more time on administration and accounting. Isabelle has a bachelor's degree in preschool and primary education, and her knowledge of the scholastic environment enables her to facilitate the transition of youngsters from daycare to preschool.

Putting their education and early childhood training to use, the two friends pooled their know-how to create an environment that reflects their values. They describe their curriculum as

one that combines the best of several schools of thought. The children participate in stimulating, varied, age-appropriate activities that foster physical, motor, language, cognitive, emotional, moral and social development. The activities also help them to develop good lifestyle habits, healthy eating habits, and environmental awareness. In fact, by developing their program even before the construction of the daycare, Gouin and Tessier had the time to plan a layout that would reflect their mission. As a result, the facility was built as a mini-school, with a small gymnasium to promote the development of free motor skills, a small library and eight large rooms equipped for different age groups.

While the two owners take care of administrative tasks and special services, they also employ a cook to prepare meals and develop varied and well-balanced menus, following her inspiration and the availability of seasonal produce. The toddlers and tots are cared for by 10 educators who are committed to each child's development. All follow the daycare's educational program but are free to suggest different themes suitable for the children's ages, interests, and abilities. A number of periodic activities are also organized, such as visits from firefighters, Santa Claus or a dental hygienist, as are special days such as a staged play, a graduation ceremony and end-of-year show, or the always-popular inflatable game day.

The eventual opening of a new elementary school near the daycare will undoubtedly pave the way for interesting collaborative projects that will help foster a smooth transition from daycare to preschool.

Currently, 22 Léry youngsters are enrolled at Les apprentis explorateurs. Since the daycare has no vacancies, parents must register at "Place 0-5 ans" and choose "Léry" to secure a spot on a waiting list. Place of residence is a criteria in the choice of children and Léry residents have priority. The daycare schedule is Monday to Friday, 6:30 a.m. to 6:30 p.m.





# Nouvelles en bref / Local news

## Développement et nouvelle école dans le secteur sud-est

Tel qu'annoncé dans l'édition Printemps-Été 2020 du Léryverain, le projet de développement du secteur sud-est de la ville, où se situent la garderie, le terrain qui accueillera la nouvelle école et le terrain sur lequel un important projet domiciliaire se réalisera sous peu avance à grands pas.

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries nous a informé que les plans de construction de la nouvelle école sont maintenant terminés et qu'ils seront bientôt acheminés à Ville de Léry pour la demande de permis. Rappelons que cette école, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée scolaire 2022, pourra accueillir 500 jeunes, Léryverains ou autres. Nous y trouverons trois classes de préscolaire 4 ans et trois classes de préscolaire 5 ans, ainsi que 18 classes pour les autres niveaux primaires, un gymnase, une bibliothèque, un local d'arts, des locaux pour le service de garde, etc.

L'accès au boulevard de Léry ayant été accordé, les travaux d'aménagement de cette dernière ont commencé permettant ainsi d'accéder au lot de la nouvelle école et au projet domiciliaire. Notons que l'ouverture de nouvelles voies de circulation publiques ainsi que les réseaux d'égout et d'aqueduc d'un développement résidentiel sont au frais des promoteurs.

Un promoteur a récemment soumis un plan d'aménagement pour un quartier de 400 unités de logement. Ce projet domiciliaire se construira tout près de la future école et de la garderie.

Ce projet a été approuvé par le Comité consultatif d'urbanisme ainsi que par le Conseil municipal, à certaines conditions, lesquelles devront être respectées avant le début des travaux. Le plan ci-dessus, illustrant le tracé des rues reliant les différents projets, sera adopté et/ou annexé prochainement au plan d'urbanisme de la Ville de Léry.

## Development project and new school in the south-eastern sector

As mentioned in the Spring-Summer 2020 issue of Léryverain, the development project in the city's south-eastern sector – site of the daycare centre, the future new school and the major upcoming residential subdivision – is progressing well.

The Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries has notified us that plans for the new school are complete and will be dispatched soon to Ville de Léry for permit applications. The school, which is slated to open in the fall of 2022, will accommodate 500 students from Léry and surrounding areas. It will contain three pre-school classes each for ages 4 and 5, as well as 18 classes for other primary classes, a gym, a library, an arts & crafts room, daycare spaces and more.

With access now granted, work has begun on Lery Boulevard, providing access to the lot of the new school and the residential development. We remind you that new roadways as well as sewer and water lines for the residential project will be built at the developer's expense.

A developer recently filed a plan to build a 400 housing units. The residential project will be situated not far from the new school and existing daycare.

This project was approved by the Urban Planning Advisory Committee and Town Council, subject to certain conditions to be

met before work can begin. The diagram above, showing the streets connecting the different projects, will be approved and/or appended to Ville de Léry's urban development plan in the near future.



# Nouvelles en bref / Local news

Photographie par  
Adam Leclaire

## Projet d'égout et d'aqueduc avec protection incendie - Phase II

Après la mise à jour de l'estimation des coûts, en août 2020, nous avons envoyé un document personnalisé à tous les résidents concernés par le projet. Ces derniers ont rempli un coupon-réponse qui nous a permis de connaître la position des citoyens face à la réalisation de ce projet.

Nous sommes donc heureux d'annoncer que vous, citoyens, avez choisi majoritairement, à 85 %, d'appuyer la Ville de Léry à poursuivre les démarches. Dans la vague de réponses positives des citoyens, le Conseil municipal a choisi de s'engager pleinement dans ce projet d'envergure. Nous avons obtenu votre appui et maintenant vous avez le nôtre!

Nous n'avons pas de date précise quant au début des travaux, mais espérons pouvoir débuter au printemps 2021. Vous avez notre engagement que tous les efforts seront déployés pour les prochaines étapes : l'avis de motion, l'adoption d'un règlement d'emprunt, l'approbation du ministère des Affaires municipales ainsi que l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement.

Soyez assurés que nous continuerons de vous informer au fur et à mesure de l'avancement du projet.

## Sewer and water lines with fire protection - Phase II

After updating the cost estimates in August 2020, we sent a personalized letter to all residents directly concerned by the project. They were asked to complete a reply coupon that would tell us their opinion of this venture.

We are pleased to announce that a majority of Léry residents (85%) support the continuation of this project. With such a positive response from the people, Town Council has agreed to go ahead with this significant venture. You've given us your support, now you have ours!

We don't yet have a firm start date but hope to break ground in the spring of 2021. You have our promise that we will spare no effort in the next steps, which involve a notice of motion, adoption of a borrowing bylaw, the approval of Municipal Affairs and obtaining a certificate of authorization from the Ministry of the Environment.

Rest assured that we will keep you informed every step of the way.

## Rehaussement de la capacité des étangs aérés

Les travaux de la firme Tetra Tech se poursuivent en ce qui concerne le rehaussement des étangs aérés. À la réception d'un rapport de caractérisation écologique incluant la description d'éventuels milieux humides et hydriques du site d'implantation, nous avons fait une demande de certification d'autorisation en novembre 2019 auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Après avoir reçu une première demande d'informations additionnelles du MELCC à la fin du mois de juillet, à laquelle nos experts-conseils ont répondu au début du mois d'octobre, nous avons reçu une deuxième demande d'informations additionnelles du MELCC à la fin du mois d'octobre. Nous travaillons présentement à répondre à cette deuxième demande, après quoi nous espérons recevoir une réponse favorable de la part de ce ministère. Par la suite, Tetra Tech finalisera dans les meilleurs délais les plans et devis afin de publier un appel d'offres pour un contracteur. Le projet de construction du rehaussement de la capacité des étangs aérés devrait s'échelonner tout au long de l'année 2021 pour une mise en service d'ici 2022.

## Increasing aerated pond capacity

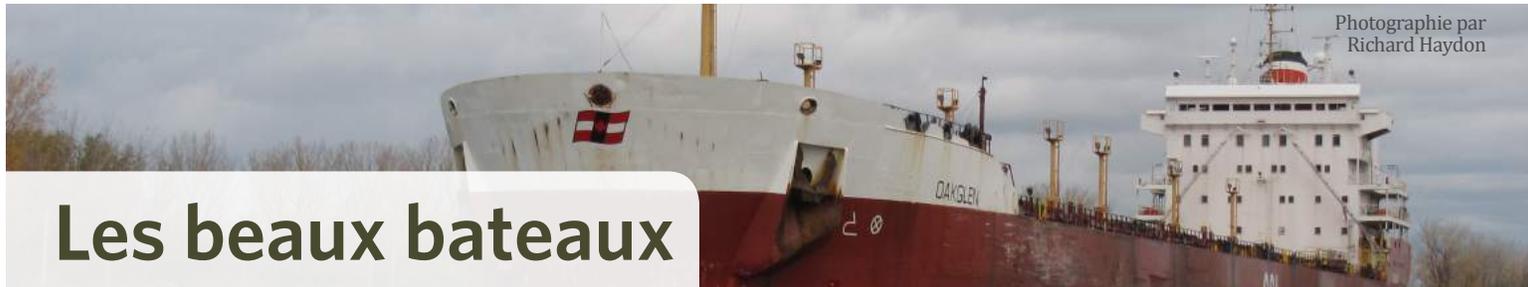
The firm Tetra Tech continues its work increasing the capacity of our aerated ponds. Upon receipt of an ecological assessment report, including a description of the potential wetlands and hydric environments at the site, we applied in November 2019 for a certificate of approval from the Ministry of the Environment and the Fight Against Climate Change (MELCC). After receiving an initial request for additional information from the MELCC in late July, to which our consultants replied in early October, we received a second request for additional information from the MELCC at the end of October. We are currently working to address that second request, after which we hope to receive a positive response from the ministry. Subsequently, Tetra Tech will finalize the plans and specifications to publish a call for tenders for a builder as soon as possible. Work to increase the capacity of the aerated ponds is expected to continue throughout 2021 and start-up is anticipated by 2022.



# Les beaux bateaux

Résident de Léry depuis sa naissance, Richard Haydon a toujours eu un intérêt pour les bateaux. Alors qu'il a navigué durant 40 ans sur le lac Saint-Louis avec sa propre embarcation, ce n'est que lorsqu'il a pris sa retraite, il y a quelques années, qu'il a commencé à s'intéresser aux plus gros navires. Bien heureux de demeurer près du lac Saint-Louis pour pouvoir les regarder et les photographier, M. Haydon nous a partagé quelques clichés de sa collection afin de vous permettre d'admirer ces énormes bateaux qui naviguent sur le fleuve Saint-Laurent, juste devant notre belle ville.

Resident of Léry since his birth, Richard Haydon has always had an interest in boats. While he sailed for 40 years on lake St. Louis with his own boat, it was only when he retired a few years ago that he began to have an interest in the larger ships. Very happy to live near lake St. Louis to watch and photograph them, Mr. Haydon shared a few pictures of his collection for you to admire these huge boats sailing on the St. Lawrence River, just in front of our beautiful city.



# Halloween

Photographie par  
Melissa Vaillancourt

Ne pouvant pas tenir notre événement de décoration de citrouilles tous ensemble dans la grande salle de l'hôtel de ville cette année, nous avons invité les petits Léryverains à réaliser leur œuvre d'art à la maison, avec l'aide de leurs parents. Par la suite, les petits artistes pouvaient publier leur photo sur la page Facebook de l'événement organisé par la municipalité. Nous avons ensuite fait un tirage au sort afin de déterminer les gagnants qui se sont mérité une assiette de bonbons ainsi que des certificats cadeaux des boutiques Courageux et Clemex, situées à Beauharnois.

Voici quelques-unes de leurs créations...





# Halloween

Photographie par  
Roxanne Gravel-Dubois

La collecte de bonbons de porte en porte a pu avoir lieu cette année, conformément aux consignes de la santé publique. Comme à l'habitude, nous nous sommes installés dans le Parc de la Presqu'île Asselin afin de distribuer des sacs à nos petits Léry-monstres, qui se sont installés au bout d'une glissade pour recevoir leur sac. En plus des traditionnelles friandises, quelques surprises se sont également glissées dans les sacs cette année, notamment des bâtonnets lumineux, des autocollants, une recette de biscuits monstrueux, ainsi que des brosses à dents, une gracieuseté du dentiste Thomas Oliver. Nous désirons remercier tout ceux qui ont participé à la fête et qui ont trouvé des façons amusantes de donner des bonbons aux enfants.

Voici quelques costumes aperçus ce soir-là...





# Halloween

Photographie par  
Frédéric Campeau

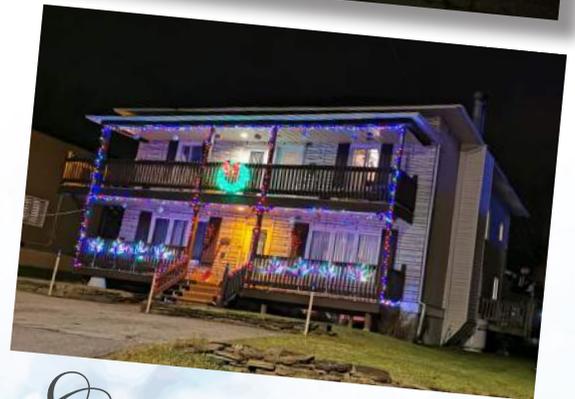


Noël

*Léry, le plus beau décor de Noël*



Noël



*Grâce à vous!*

# À l'arrière-scène de l'hôtel de ville

Photographie par  
Jean-François Sauvé

*Après quelques changements au niveau administratif à l'hôtel de ville,  
nous sommes heureux de vous présenter notre équipe d'employés municipaux.*

## Administration

### Dale Stewart

#### *Directeur général et secrétaire-trésorier*

Avocat en droit civil et commun de formation, Dale Stewart a également un baccalauréat en économie, ce qui lui a permis d'acquérir les connaissances nécessaires pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier. Après avoir été consultant municipal au sein d'une autre ville, il a développé un intérêt pour ce monde, qui constitue un heureux mélange de comptabilité, de finances et de droit. À l'emploi depuis mai 2009 et fort de son honnêteté, son écoute et sa bonne mémoire, M. Stewart apprécie particulièrement l'interaction avec le citoyen et le sentiment du travail bien fait. Il prévoit pouvoir laisser la ville en meilleure position qu'à son embauche, il y a plus de 10 ans.



### Isabelle Coderre

#### *Adjointe à la direction générale et aux travaux publics*

Après une carrière de 25 ans au Groupe Pages Jaunes en tant qu'agente de réclamation au département des plaintes, Isabelle Coderre a mis fin à cet emploi afin de relever de nouveaux défis. Résidente de Léry depuis 1994, Isabelle était bien heureuse de venir travailler pour sa municipalité en mars 2015. Elle a d'abord été engagée à titre d'adjointe administrative et chargée de plusieurs tâches dans les différents départements avant de finalement remplir les fonctions d'adjointe à la direction générale et aux travaux publics, ce qui lui permet d'avoir des tâches variées et de toucher à plusieurs dossiers, chose qu'elle apprécie particulièrement.



### Viki Lebel

#### *Réceptionniste*

Avec de jeunes enfants à la maison, Viki Lebel a enseigné la peinture durant plus de 15 ans, tout en travaillant dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité, ce qui lui a toujours permis d'être en contact avec le public. Maintenant que ses enfants ont grandi, elle pense davantage à elle et à sa carrière; elle occupe le poste de réceptionniste à la Ville de Léry depuis février 2020. Aimant prendre une situation en charge et faire les recherches nécessaires pour aller au bout de ses questionnements, Viki aime répondre aux questions variées des résidents. Sympathique et accueillante, c'est son sourire que vous verrez en entrant à l'hôtel de ville.



### Emilie Wilson

#### *Commis comptable - taxation*

Emilie Wilson a pris en charge le département de la taxation en mars de cette année, après avoir occupé un poste dans le département de la comptabilité chez Radio-Canada durant un peu plus d'un an. Ayant déjà travaillé dans le milieu municipal par le passé, elle savait déjà qu'elle apprécierait l'ambiance et le fait de travailler dans une plus petite équipe. En quête de nouveaux défis, Emilie était heureuse de rejoindre l'équipe de la Ville de Léry pour parfaire ses connaissances dans le domaine de la taxation municipale. La complexité de ce domaine la stimule et elle a hâte de participer au développement et à l'évolution de la ville.



# À l'arrière-scène de l'hôtel de ville

Photographie par  
Yorick Caron

## **Chloé Beaudoin-Lejour**

### ***Coordonnatrice des loisirs et agente des communications***

À la fin de son baccalauréat en communications - animations et recherches culturelles, en mai 2017, Chloé Beaudoin-Lejour est venue faire son stage comme coordonnatrice des événements à la Ville de Léry, avant d'y être engagée en 2018 de façon permanente. Ajoutant le volet des sports et loisirs et des communications à ses tâches, Chloé a à cœur l'aspect communautaire et social de sa communauté. Des événements aux activités sportives en passant par la rédaction du Léryverain, elle ne manque pas de projets pour rendre la ville de plus en plus vivante. Résidente de Léry depuis 2006, elle y habite avec son conjoint depuis 2010 où ils élèvent leurs trois enfants.



## Urbanisme

## **Oumar Dia**

### ***Responsable de l'urbanisme***

Oumar Dia a été embauché en avril 2019 comme responsable du Service de l'urbanisme. Après avoir complété sa maîtrise en urbanisme, il a d'abord occupé le même poste, mais dans une municipalité de la région de l'Estrie. D'origine sénégalaise et résidant au Québec depuis plus de 10 ans, Oumar a d'abord été intéressé à venir pratiquer sa profession à la Ville de Léry en raison de la proximité de son lieu de résidence, mais également pour rejoindre la petite équipe de la Ville de Léry. De nature méticuleuse, il est heureux de participer et d'encadrer le développement de la ville selon la vision stratégique de cette dernière.



## **Manon Berthiaume**

### ***Adjointe administrative à l'urbanisme***

Depuis maintenant 18 ans, Manon Berthiaume est au service de la Ville de Léry. Après avoir occupé le poste de secrétaire à l'Ordre des dentistes du Québec durant plus de 14 ans, elle a effectué un changement de carrière afin d'en apprendre sur un nouveau domaine. En effet, de nature curieuse et ayant soif d'apprendre, Manon a vu une occasion d'élargir ses connaissances. Elle a occupé plusieurs postes administratifs à la Ville de Léry, de la réception à l'urbanisme en passant par la taxation. Adjointe administrative au Service de l'urbanisme depuis maintenant 10 ans, elle apprécie particulièrement la variété dans ses tâches, le contact avec les citoyens et le fait de toujours apprendre, ce qu'elle trouve très stimulant.



## **Daniel Le Brasseur**

### ***Inspecteur municipal***

Passionné par son travail, Daniel Le Brasseur occupe la fonction d'inspecteur municipal depuis maintenant cinq ans. Daniel a travaillé durant plus de 10 ans dans le domaine de la construction et, avant d'être embauché en août 2015, il a opéré sa compagnie d'inspection en bâtiments, domaine qui l'a toujours intéressé. Ce changement dans sa vie professionnelle fut motivé par son intérêt pour le monde municipal et son envie de relever de nouveaux défis. Sa formation de deux ans en inspection de bâtiment au collègue André-Grasset lui a permis d'apprendre tous les rouages de la réglementation. Il aime travailler avec les gens tout en s'assurant de faire respecter le Code du bâtiment, ainsi que la complexité de certains dossiers.



# À l'arrière-scène de l'hôtel de ville

Photographie par  
Yorick Caron

## Travaux publics

### Éric Groulx

#### Responsable du département des travaux publics

Résidant de Léry depuis sa naissance, Éric Groulx y est devenu propriétaire en 2006 pour élever sa famille. Après avoir travaillé quelques années dans le domaine de la soudure, il a d'abord rejoint l'équipe des travaux publics à titre de journalier en 2007. Après quelques formations de perfectionnement, il en est devenu le responsable en 2013. Ce travail lui permet de mettre ses nombreuses connaissances au profit de sa ville. C'est d'ailleurs ce qu'il apprécie le plus de son travail, servir ses concitoyens. Très apprécié de ces derniers, il est celui qu'on appelle lorsqu'on a un problème ou que quelque chose est brisé, car il a toujours une solution et est toujours prêt à aider.



### Julie Murphy

#### Employée des travaux publics

Récemment engagée dans l'équipe des travaux publics, Julie Murphy apporte un vent de fraîcheur dans le garage municipal, avec sa patience et sa bonne humeur. Ayant passé toute son enfance à la Ville de Léry, Julie est heureuse de travailler pour sa ville natale. Après avoir travaillé quelques années pour une compagnie d'assemblage de métal, Julie est entrée en poste en novembre 2019 pour faire équipe avec les garçons et apprendre auprès d'eux. Elle dit d'ailleurs apprécier particulièrement la belle ambiance qui règne dans l'équipe, parfaire ses apprentissages et le travail à l'extérieur.



### Jean-Christophe Corbeil-Aucoin

#### Employé des travaux publics

Né à Léry, Jean-Christophe Corbeil-Aucoin travaille pour ses concitoyens depuis qu'il est en âge de travailler, que ce soit pour tondre les pelouses de ses voisins ou mettre de l'essence dans les voitures au garage Vallières durant plus de 10 ans. Après avoir suivi une formation en maçonnerie et avoir travaillé quelques années dans le domaine, il a été engagé aux travaux publics en juillet 2015, heureux de pouvoir travailler au contact des citoyens, dans sa ville natale de laquelle il a une très grande connaissance. Travaillant et soucieux du travail bien fait, vous avez certainement déjà vu Jean-Christophe prenant soin des fleurs au travers de la ville.



### Patrick Tremblay

#### Employé des travaux publics

Natif de Léry, Patrick Tremblay s'y est installé en 2011 pour élever sa famille. Ayant œuvré dans le domaine de la construction durant près de 10 ans, Patrick a rejoint les rangs de l'équipe des travaux publics en 2012 comme journalier. Ponctuel et vaillant, Patrick a un fort sentiment d'appartenance envers la ville et il compte bien travailler pour la municipalité pour de longues années encore. Ce qu'il préfère dans son travail est la variété des tâches à effectuer et travailler avec l'équipe. Cela dit, si vous pouvez aller patiner les lendemains de tempête, c'est généralement grâce à Patrick qui déneige les patinoires.



# OFFRIR LOCAL *c'est gagnant!*

**CONSERVEZ  
VOS FACTURES**  
du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 décembre 2020

**10 000 \$  
EN PRIX**

Courez la chance de gagner  
vos achats des Fêtes chez  
vos marchands de la région  
de Roussillon.



Résolution ROUSSILLON



PARTICIPEZ SUR

**Noëllocal.ca**



# Environnement

Photographie par  
Daniel Carrier

## Changement pour la période des

# Fêtes



## Collectes

Vos collectes du bac bleu du vendredi 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier sont déplacées aux samedis 26 décembre et 2 janvier en raison des jours fériés.

## Collecte spéciale de surplus de carton

Vendredi 8 janvier

Placer le carton à 60 cm (2 pieds) du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte du bac bleu.



## Carton non-souillé seulement

- Retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes
- Défaire les boîtes et les empiler à plat ou les regrouper dans une boîte
- Ne pas les attacher ou les ficeler
- Dimension maximale des cartons de 1 m<sup>3</sup>
- La pile de carton doit être soulevée par une seule personne

**Placez vos surplus de carton avant 7 h le matin de la collecte!**

## Collecte de sapins de Noël

Une collecte porte-à-porte aura lieu du 4 au 15 janvier pour vous permettre de vous départir de votre arbre naturel. N'oubliez pas de retirer toutes les décorations!

Si vous manquez la collecte, vous pouvez toujours disposer de votre arbre à l'écocentre de Beauharnois.

**Notez que les sapins de Noël sont interdits aux collectes des déchets et du bac brun.**

## Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES

514 928-5227

infocollectes@mrcroussillon.qc.ca



## Trucs et astuces pour Brutus, en hiver

- Placez un grand sac de papier conçu pour les feuilles mortes dans votre bac brun ou encore tapissez le fond de votre bac vide de carton ou de feuilles mortes.
- Emballez les résidus humides dans de vieux journaux, essuie-tout usagé ou boîtes de céréales vides. Attention aux liquides, ça gèle!
- Laissez votre bac à un endroit accessible et ensoleillé.
- Vérifiez que le couvercle de votre bac brun s'ouvre avant de le mettre en bordure de rue. Il pourrait avoir gelé!
- Faites vider votre bac régulièrement. Attention au bac trop lourd!

**Plus de trucs et astuces à [roussillon.ca/bacbrun](http://roussillon.ca/bacbrun).**



[ROUSSILLON.CA/BACBRUN](http://ROUSSILLON.CA/BACBRUN)



À compter du 7 décembre, les collectes du bac brun se feront toutes les deux semaines jusqu'à la fin avril.

## Vous avez des feuilles mortes et des surplus de résidus verts?

N'oubliez pas de les mettre dans votre bac brun! Si vous en avez trop, vous pouvez mettre vos surplus dans des sacs de papier (tous les sacs de plastique sont interdits) et les déposer à côté de votre bac brun le jour de la collecte. **Le bac brun doit être obligatoirement sorti à côté de vos sacs de feuilles.** Attention de respecter le dégagement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre vos sacs et votre bac!

Notez que **nous n'avons malheureusement plus de sacs à feuilles pour la saison 2020, nous en recevons au printemps.** Nous vous rappelons que la Ville de Léry donne 10 sacs gratuits par résidence (disponibles à l'hôtel de ville seulement). Les résidents qui désirent des sacs additionnels peuvent s'en procurer à l'hôtel de ville, au coût de 5 \$ pour 10 sacs.

# Bon à savoir

Photographie par  
Jean-Francois Sauvé

## Positionnez-les de la bonne façon!

- Il est important de placer vos bacs DANS VOTRE STATIONNEMENT, auprès de la rue, afin que la rue, la piste cyclable et la voie publique soient libres d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement. Et n'oubliez pas de laisser un dégagement de 60 cm (2 pieds) autour de votre bac pour permettre à la pince du camion de saisir le bac!
- Orientez les roues et la poignée vers votre domicile.



Visionnez la vidéo sur [roussillon.ca/bacs](http://roussillon.ca/bacs).

## Abris temporaires (abris d'autos d'hiver)

Les abris temporaires sont autorisés du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante. Aucun certificat d'autorisation n'est exigé pour ces installations temporaires.

## Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité entre 1 h et 7 h, et ce, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril.

## Dépôt de neige dans les rues

Il est interdit de déposer ou de faire déposer sur un trottoir, une rue, un parc ou un terrain appartenant à la municipalité, de la neige ou de la glace provenant d'une résidence privée.

## Clôtures à neige

Les clôtures à neige sont autorisées du 15 octobre au 30 avril de l'année suivante. Sont interdits pierres, poteaux indicateurs ou tout autre objet pouvant nuire au déneigement des rues.

## Dommages aux clôtures, etc.

Si une plainte parvient à la municipalité concernant un bris de clôture causé par l'entrepreneur en déneigement, la municipalité exigera du plaignant qu'il dépose un certificat de localisation de sa propriété. **Sans cette preuve, la plainte sera irrecevable.** De plus, si vous constatez des dommages à votre gazon ou autre causés par l'entrepreneur en déneigement, veuillez nous en aviser.

## Lumières de rues

Si vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous en aviser en téléphonant au 450-692-6861 poste 208. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ quatre à cinq fois par année.

## Pannes de courant

Si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité, vous devez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1-800-790-2424. Lors de l'appel, ils vous informeront du délai approximatif avant le rétablissement du service. Il est inutile de téléphoner à l'hôtel de ville car nous n'avons aucune information concernant les délais et raisons des pannes de courant. Pour plus d'informations, consultez le site web d'Hydro-Québec au [www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

## Chiens - Ville de Léry

Ville de Léry **exige** que tous les chiens soient enregistrés et vous devez obtenir une licence à cet effet. La licence pour votre chien coûte 5 \$ et est valide pour la durée de vie de l'animal. Vous pouvez obtenir la licence à l'hôtel de ville durant les heures de bureau.

Il faut se rappeler que :

- Il est interdit de garder plus de deux chiens sur un terrain ou dans une unité de logement.
- Il est interdit de laisser aboyer un chien.
- Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades.
- Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir ni errer dans les rues.

Pour toute plainte, vous devez contacter le service de police au 450-698-1331.

*Lorsque vous prenez une marche avec votre chien, n'oubliez pas d'utiliser les poubelles spéciales pour disposer des matières fécales de votre fidèle compagnon.*



Photographie par  
Luc Faubert

# Bon à savoir

## Politique pour le remboursement des services de loisirs

La politique de remboursement pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de Ville de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 200 \$ par enfant, par année civile. Une demande de remboursement rétroactive ne peut être déposée que pour une (1) année (calendrier) antérieure. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

## Les frais de bibliothèque sont couverts pour les personnes âgées

Si vous êtes un résident de Ville de Léry, âgé de **55 ans et plus** et utilisez les services d'une bibliothèque, vous êtes admissible à un remboursement de vos frais jusqu'à un montant de 65 \$ par année. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

## Écocentre Beauharnois, (50, chemin des Hauts-Fourneaux, 450-225-0650)

<http://ville.beauharnois.qc.ca/ecocentre/>

Horaire

Jeudi : 8 h à 15 h 45

Vendredi : 8 h à 15 h 45

Samedi : 8 h à 15 h 45

## Permis et certificats d'autorisation

Nous vous rappelons qu'un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire avant d'effectuer les travaux suivants :

- Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal
- Démolition d'un bâtiment principal ou accessoire
- Réparations (toiture, changement de portes et de fenêtres, etc.)
- Balcon, galerie, perron
- Patio / Véranda
- Garage isolé, attenant, incorporé
- Remise
- Clôture et muret
- Remblai et déblai
- Piscine creusée, hors terre, démontable
- Abattage d'arbres
- Installation sanitaire
- Ouvrage de captage des eaux
- Lotissement
- Quai

La liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas exhaustive. Veuillez vous assurer que le projet que vous désirez entreprendre ne nécessite pas d'autorisation avant de débiter les travaux. Vous pouvez vous référer au Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454 disponible sur le site Internet de la Ville ou vous renseigner auprès du Service de l'urbanisme.

Pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, il est très important de **compléter et signer** le formulaire de demande de permis adéquat, selon le type de travaux que vous désirez entreprendre. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville au [www.lery.ca](http://www.lery.ca). Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@lery.ca](mailto:urbanisme@lery.ca). Toutes les informations et documents demandés dans ce formulaire sont essentiels pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Veillez prévoir un délai minimal de **30 jours** pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. De plus, avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme, certains types de travaux peuvent nécessiter un délai supplémentaire avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation. Par exemple, en vertu du Règlement de PIIA numéro 2016-455, les travaux de rénovation ou de construction neuve exécutés sur les propriétés situées dans certains secteurs du territoire de la Ville doivent faire l'objet d'une analyse effectuée par le Comité consultatif d'urbanisme et doivent être approuvés par le Conseil municipal.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel à : [urbanisme@lery.ca](mailto:urbanisme@lery.ca) ou par téléphone au : 450-692-6861, poste 202.

## Recyclage

**Piles usagées** – Elles peuvent être déposées dans les boîtes de collectes spéciales situées à l'extérieur, devant la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

**Produits électroniques** – Vous pouvez disposer de vos produits électroniques en les déposant à côté du conteneur situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

**Don de vêtements** – Vous pouvez disposer de vos vêtements en les déposant dans le bac situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

# Good to know

Photographie par  
Matt McIver

## Seasonal leaf collection

A fall leaf collection service is now being offered by MRC Roussillon. Pickup is every Monday, until November 23<sup>rd</sup>, and every two weeks from December to March, at the same time as household organic waste. We remind you that only biodegradable paper bags will be picked up. Ville de Léry offers 10 free bags per residential address (available only from City Hall). Residents who want extra bags may acquire them at City Hall at a cost of \$5 for 10 bags. Please note that we are currently out of stock of leaf bags for the 2020 season, we will receive some next spring.

## Winter car shelters

Temporary winter shelters are permitted from October 15<sup>th</sup> until April 15<sup>th</sup> the following year. No official authorization is required to install a temporary shelter on your property.

## Overnight parking

Overnight parking on city streets is prohibited from 1:00 am to 7:00 am between November 1<sup>st</sup> and April 1<sup>st</sup> the following year.

## No snow deposits on city streets

It is prohibited to deposit snow or ice from a private residence on any sidewalk, street, park or city property.

## Snow fences

Snow fences are permitted from October 15<sup>th</sup> until April 30<sup>th</sup> the following year. Stones, signposts and all other objects that might obstruct snow removal on city streets are prohibited.

## Damage to fencing, etc.

Any complaint received by the city regarding damage to a private fence caused by a snow removal contractor must be accompanied by a certificate of location obtained by the property owner. **Without that supporting document, the complaint will be considered invalid.** Please also report any damage by a contractor to your lawn or other part of your property.

## Special collection – Christmas trees

Christmas tree collection will be done from January 4<sup>th</sup> to 15<sup>th</sup>, 2021, Monday through Friday only. **All discarded trees must be free of decorations.** If you miss the collection, you can bring your tree to the Beauharnois eco-centre.

**Please note that Christmas trees will not be picked up during pickup of regular household waste or compost.**

## Excess cardboard – Special collection Friday, January 8<sup>th</sup>, 2021

- Place cardboard two feet from the recycling bin so that it doesn't obstruct the robotic garbage collection system.
- Do not fasten or tie boxes together.
- Cardboard only: remove all plastic and Styrofoam
- Break down very large boxes and avoid making heavy loads; e.g. do not fill a refrigerator box with cardboard. (max. 1m<sup>3</sup>)
- If you want your boxes to be picked up, be sure to put them by the curb before 7:00 am the morning of the collection.

## Street lights

If you notice a street light that is burned out, always lit or flickering, please notify us by calling 450-692-6861, ext. 208. The city tasks an electrician with making repairs four to five times per year.

## Power failures

In the event of a power failure, or if you see a damaged electrical pole, a fallen tree or any other problem that could affect electricity service, you should call Hydro-Québec's customer service department directly at 1 800-790-2424. They will give you an estimate of the time it will take for service to be restored. There is no point in calling City Hall because we will have no information on the reasons for power outages or how long it could take to resolve them. For details, visit Hydro-Québec's website at [www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

## Dogs

Ville de Léry **requires** all dogs to be registered and all owners to purchase a license. A dog license costs \$5 and is valid for the animal's lifetime. You may obtain one at City Hall during regular office hours.

Keep in mind that:

- Each household or property is permitted a maximum of two (2) dogs.
- It is prohibited to allow a dog to bark incessantly.
- All dogs must be leashed when out on walks.
- Your dog must be kept securely on your property and prevented from getting loose and wandering in the streets.

To make a complaint, call the police station at 450-698-1331.

*When you walk your dog, don't forget to dispose of your canine companion's poop in the specially marked garbage cans.*



# Good to know

Photographie par  
Lucie Pilon

## Écocentre Beauharnois, 50 chemin des Hauts-Fourneaux, 450-225-0650

<http://ville.beauharnois.qc.ca/ecocentre/>

Opening hours

Thursday : 8:00 am to 3:45 pm

Friday : 8:00 am to 3:45 pm

Saturday : 8:00 am to 3:45 pm

## Disposal of household hazardous waste

When disposing of hazardous waste at the eco-centre, please bring photo identification with proof of residence.

## Recycling

**Used batteries:** Can be dropped off at the special collection boxes outside the front entrance of City Hall.

**Electronic devices:** Can be dropped off next to the container behind City Hall.

**Clothing donations:** Can be dropped off at the bin behind City Hall.

## Permits and certificates of approval

A reminder that a permit or certificate of approval is required before doing any of the following

- Construction, transformation or expansion of a main building
- Demolition of a main or secondary building
- Repairs (roof, new windows and doors, etc.)
- Balcony, porch, stoop
- Patio or deck
- Veranda
- Stand-alone, attached or integrated garage
- Shed
- Fence or retaining wall
- Filling and excavation work
- Pool: inground, above ground, removable
- Tree cutting
- Sanitary facility
- Water catchment structure
- Sub-division
- Dock

The above list of works requiring a permit or certificate of approval is not exhaustive. Please check ahead to make sure that plans for your property do not require any prior authorization. See the Ville de Léry municipal regulations online, specifically *Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454*, or check with the local urban planning department.

To obtain a permit or certificate of approval, it is important that you **complete and sign** the application for permit that is appropriate for the type of work you are planning. Forms are available from City Hall or the city's website at [www.lery.ca](http://www.lery.ca). You may also apply by email at [urbanisme@lery.ca](mailto:urbanisme@lery.ca). All information and documents indicated on the application form are required for issuance of a permit or certificate of approval.

Application processing time is a minimum of **30 days** from the time the application or additional information is received. Furthermore, with the entry into force of new urban planning regulations, some types of work may require a longer period of study before a permit or certificate of approval can be issued. For example, in accordance with PIAA regulation #2016-455, renovation or new construction works done on properties located within certain sectors of the city must be examined by the city's urban planning advisory committee and approved by city council. Applications will be processed on a first-come, first-served basis, and not by the type of work.

For all requests for information, contact the city's urban planning department by email at [urbanisme@lery.ca](mailto:urbanisme@lery.ca) or by telephone at 450-692-6861, extension 202.

## Recreational services refund policy

The refund policy governing recreational services applies to all young residents of Léry between the ages of 0 and 17. Ville de Léry authorizes a maximum refund of \$200 per child per calendar year. A retroactive refund application will not go back further than one (1) calendar year. The refund application form is available at City Hall.

## Library fees refunded for seniors

If you are a resident of Ville de Léry, are age 55 or over, and use a library, you are eligible for a refund of up to \$65 per year in library fees. The refund application form is available at City Hall.

Dans toute cette incertitude,  
il y a une chose dont nous sommes certains,



**Le Père Noël sera bientôt là,  
toujours fidèle au poste!**

### Janvier 2021 January

D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

### Février 2021 February

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

### Mars 2021 March

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### Avril 2021 April

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### Mai 2021 May

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### Juin 2021 June

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### Juillet 2021 July

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### Août 2021 August

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### Septembre 2021 September

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### Octobre 2021 October

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### Novembre 2021 November

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### Décembre 2021 December

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

#### Matières organiques, feuilles et résidus de jardin

Tous les lundis (avril à novembre)  
Un lundi sur deux (décembre à mars)  
**Organic materials, leaves and garden waste**  
Every Monday (April to November)  
Every second Monday (December to March)

#### Ordures ménagères et objets lourds

Un mercredi sur deux  
**Garbage and heavy objects**  
Every second Wednesday

#### Recyclage

Tous les vendredis  
**Recycling**  
Every Friday

#### Collecte de surplus de carton

Vendredi le 8 janvier et vendredi le 9 juillet  
**Surplus cardboard collection**  
January 8<sup>th</sup> and July 9<sup>th</sup>

#### Collecte de branches

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois du 4 mai au 2 novembre  
**Branch collection**  
1<sup>st</sup> and 3<sup>rd</sup> Tuesday of each month from May 4<sup>th</sup> to November 2<sup>nd</sup>

#### Ventes de garage

5 et 6 juin  
4, 5 et 6 septembre  
**Garage Sales**  
June 5<sup>th</sup> and 6<sup>th</sup>  
September 4<sup>th</sup>, 5<sup>th</sup> and 6<sup>th</sup>

#### Séances du Conseil

Le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois (sauf octobre (2<sup>e</sup> mardi))  
**Council meetings**  
Every 2<sup>nd</sup> Monday of each month (except October (2<sup>nd</sup> Tuesday))

**Gestion des matières résiduelles - Ligne info-collecte :** Il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes et questions concernant les ordures ménagères, les matières organiques et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au 514-928-5227 et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse en indiquant la ville. **Waste Management - Info-collect line :** If your garbage is not picked up, a recycling bin not emptied, or you want to report a broken bin, there is one number to call for all complaints. Please call the Info-Collect Hotline at 514-928-5227. You will be asked for your name, your phone number, street address and town.